C R S S S 02

RAPPORT ANNUEL 1985-1986

CONSEIL RÉGIONAL
de la SANTÉ et des
SERVICES SOCIAUX
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

87-00697/

TABLE DES ABRÉVIATIONS

CA	-	Centre d'accueil
CAH	-	Centre d'accueil d'hébergement
CH	-	Centre hospitalier
CHCD	-	Centre hospitalier de courte durée
CHLD	-	Centre hospitalier de soins de longue durée
CLSC	-	Centre local de services communautaires
CR	-	Centre de réadaptation
CRAG	-	Commission régionale des achats en groupe
CRSSS	-	Conseil régional de la santé et des services sociaux
CSS	-	Centre de services sociaux
CTMSP	-	Classification par type en milieu de soins et services prolongés
DSC	-	Département de santé communautaire
MSSS	-	Ministère de la Santé et des Services sociaux

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION 1

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 2

LE CRSSS DE LA RÉGION DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN 3

- Les membres du Conseil d'administration du CRSSS
- Les employés du CRSSS

LA DIRECTION GÉNÉRALE 5

- Les communications
- Sélection des directeurs généraux
- Amélioration des services à la clientèle féminine
- Amélioration des relations avec les citoyens et les citoyennes
- Protection des droits des usagers
- Les élections
- Les séances publiques d'information

LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS 7

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROGRAMMATION 8

- Les services d'hébergement et les soins de longue durée
- Les services relevant des CLSC
- Les services communautaires
- Le programme de "Travaux communautaires"
- Les services de réadaptation
- Les services de santé
- Analyse financière et contrôle budgétaire

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS 14

- Immobilisations
- Renouvellement d'équipements, secteur social
- Equipements médicaux spécialisés
- Locations d'espaces
- Services de buanderie, lingerie
- Programme énergétique institutionnel
- Formation - perfectionnement
- Services ambulanciers

LES ÉTABLISSEMENTS ET LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX 18

LES ÉTATS FINANCIERS 20

PRÉSENTATION

Chicoutimi, le 30 juin 1986

Madame Thérèse Lavoie-Roux
Ministre de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Ste-Foy
15ième Étage
Québec (Québec)
G1S 2M1

Madame la Ministre,

Nous vous déposons, par la présente, le rapport annuel des activités du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région Saguenay - Lac St-Jean, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1986.

Ce rapport vous est déposé conformément à l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il fait état des activités de notre Corporation et du travail fait en collaboration avec les établissements de notre réseau régional de santé et de services sociaux et les organismes du milieu, au cours de cette période.

Vous voudrez bien en remettre copies aux membres de l'Assemblée Nationale ainsi que le requiert la Loi.

Nous réitérons, en terminant, l'expression de notre collaboration soutenue et vous prions, Madame la Ministre, de recevoir nos salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CLAUDE VOISINE
Conseil régional de la santé et des services sociaux
930, Jacques-Cartier est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Docteur Claude Voisine, président,
Mesdames et Messieurs, membres du Conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région du Saguenay - Lac St-Jean

Les dispositions de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux prévoient que tout Conseil régional doit faire parvenir à la Ministre de la Santé et des Services sociaux un rapport annuel de ses activités.

La mission de notre Conseil régional étant mieux connue, il a été décidé, cette année, de faire état principalement des activités qui ressortent de l'administration courante des mandats législatifs, gouvernementaux et ministériels qui nous sont confiés.

L'exercice financier 1985-86 a été marqué par l'implantation de l'informatique dans plusieurs établissements de notre réseau ainsi qu'au Conseil régional; le mandat nous a été donné de développer, pour l'ensemble du Québec, un logiciel qui permette de traiter les données sur les clientèles des centres d'accueil d'hébergement.

Les deux (2) derniers CLSC qui doivent compléter notre réseau régional sont en voie d'implantation dans les districts d'Arvida et de Jonquière.

L'administration régionale des services ambulanciers a été marquée par la décentralisation, entre autres, de l'émission des permis et l'établissement de normes touchant les équipements.

Le Conseil régional a également adopté des politiques et des procédures concernant l'admission et le transfert en centres de réadaptation et en centres d'accueil d'hébergement. La coordination régionale d'admissions et de transfert est assurée par le Conseil régional en collaboration avec les divers intervenants du réseau.

Nous avons noté une amélioration notable des effectifs médicaux en ce qui concerne l'omnipratique, mais nous demeurons préoccupés par la pénurie de médecins spécialistes. Le vieillissement de la population régionale, l'incidence des maladies cardio-vasculaires, des tumeurs malignes, des maladies respiratoires et génétiques de même que l'incidence des accidents routiers demeurent au centre de nos préoccupations. Notre Conseil régional souhaite voir prochainement une amélioration des ressources dans les services sociaux qui permette une réponse plus adéquate aux besoins de la population.

Nous ne pouvons passer sous silence, qu'au cours de l'exercice financier 1985-86, le Conseil régional a procédé à une réorganisation administrative de ses structures, et qu'en même temps, il a assisté au départ de son premier directeur général, Monsieur Gilles Dufault qui a consacré treize (13) années de sa vie à l'implantation, au développement et à la consolidation de notre Corporation et ce, pour le plus grand bien de la population régionale.

Cette année encore, nos réalisations ont été rendues possibles grâce à la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'à celle des établissements de notre réseau régional. Soulignons enfin le travail compétent et inlassable des employés(es) du Conseil régional. Conseil régional.

Les membres du Conseil d'administration et de ses divers comités ont démontré une disponibilité, un intérêt et une implication dans leur fonction qui méritent notre reconnaissance. Nous les en remercions.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

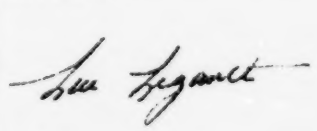

LUC LEGAULT

LE CRSSS DE LA RÉGION DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN

LE CRSSS DE LA RÉGION DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN

Notre région comprend trois (3) sous-régions, soit Chibougamau - Chapais, le lac St-Jean et le Saguenay d'une population totale de trois cent mille (300 000) habitants.

Les services de santé et les services sociaux sont rendus par quarante et un (41) établissements et deux (2) en voie d'implantation, soit:

1 centre de services sociaux (CSS)
7 centres de réadaptation (CR)
7 centres locaux de services communautaires (CLSC)
10 centres hospitaliers (CH)
16 centres d'accueil d'hébergement (CAH)

Le budget de dépenses total des services de santé et des services sociaux pour l'exercice financier 1985-86 s'élevait à 225 167 076$.

Le budget d'exploitation du Conseil régional est de 1 424 979$, et représente 0.006% des dépenses totales de la région. En plus il s'est vu octroyer 498 181$ de subventions spéciales pour différents projets.

Le Conseil régional administre vingt-deux (22) fonds destinés au fonctionnement, aux immobilisations et aux équipements du réseau régional et ce, pour une valeur de 34 924 944$.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRSSS EN DATE DU 31 MARS 1986

Nom	Elu ou nommé par	Fonction
BILODEAU, M. Paul	Collèges d'enseignement	Directeur des services pédagogiques CEGEP de Jonquière
DE BELLEFEUILLE, M. Paul-Aimé	Directeurs généraux	Directeur général Centre hospitalier Dolbeau
DESMEULES, M. Florian	Groupes socio-économiques	Commerçant
FILLION, M. Gilbert	Maires des municipalités	Enseignant Polyvalente Charles-Gravel
GARANT, Mme Jocelyne	Groupes socio-économiques	Enseignante Polyvalente Charles-Gravel
GIRARD, M. Jean-Marie	Centres d'accueil	Directeur général Centre d'accueil Beaumanoir
HARVEY, M. Marcel	Centres hospitaliers	Directeur général Hôpital de la Baie des HA! HA!
LAMBERT, Mme Jacqueline	Organismes bénévoles	Bénévole et femme au foyer
LEGAULT, M. Luc	Membre d'office	Directeur général par intérim CRSSS 02
LE MAY, M. Michel	Centre de services sociaux	Directeur de la protection de la jeunesse - CSS
LÉVESQUE, M. Jacques	Centres locaux de services communautaires	Directeur général CLSC Le Norois
OUELLET, Mme Louise	Maires des municipalités	Femme au foyer
PRESTON, Mme Germaine	Université du Québec à Chicoutimi	Professeur UQAC

SIMARD, Mme Florence	Groupes socio-économiques	Professeur-animatrice
VOISINE, M. Claude	Conseils des médecins dentistes et pharmaciens	Psychiatre Institut Roland-Saucier

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU CRSSS EN DATE DU 31 MARS 1986

VOISINE, M. Claude	Président
GIRARD, M. Jean-Marie	Vice-président
LE MAY, M. Michel	Membre
PRESTON, Mme Germaine	Membre
LEGAULT, M. Luc	Membre

MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CRSSS EN DATE DU 31 MARS 1986

HARVEY, M. Marcel	Président
GARANT, Mme Jocelyne	Membre
FILLION, M. Gilbert	Membre

MEMBRES DU PERSONNEL DU CRSSS 02 EN DATE DU 31 MARS 1986

M. Luc Legault	Directeur général par intérim
M. Luc Legault	Adjoint au directeur général
Mme Michèle Harvey	Conseillère secteur des droits des usagers et services à la clientèle féminine
Mme Nicole Rivard	Coordonnatrice du système régional d'admissions et de transfert
Mme Rena McKoy	Secrétaire exécutive
Mme Francine Tremblay	Secrétaire de direction
Mme Lise Bouchard	Secrétaire
M. Raymond Gilbert	Directeur des services administratifs
Mme Claire Gagnon	Technicienne en informatique (contrat de services)
Mme Sylvie H. Morin	Commis sénior à la comptabilité
Mme Johanne Gilbert	Commis sénior
Mme Rolande Tremblay	Documentaliste
M. André Carrier	Directeur de la planification et de la programmation
Mme Marguerite Cardin	Conseillère secteur des services communautaires
M. Lucien Deschênes	Conseiller en analyse financière et contrôle budgétaire
Mme Diane Simard	Conseillère secteur des services d'hébergement
M. Daniel Côté	Conseiller secteur des services de réadaptation
Mme Marie-Josée Levasseur	Conseillère secteur des travaux communautaires et organismes bénévoles
Mme Lucie Bourque	Conseillère secteur des services de santé
Mme Johane Martin	Secrétaire de direction
Mme Guylaine Chayer	Secrétaire
Mme Nathalie Gagnon	Secrétaire
M. Gilles Simard	Directeur des services aux établissements par intérim
M. Gilles Simard	Conseiller secteur des immobilisations et location d'espaces
Mme Louise Jobin	Conseillère secteur des équipements médicaux spécialisés et services communs
M. Réal Ouellet	Conseiller secteur des services ambulanciers et formation
Mme Danielle Lamothe	Technicienne en administration
Mme Suzanne Parent	Secrétaire de direction
Mme Carmel B. Turcotte	Secrétaire
Mme Christiane Fillion	Secrétaire
M. Conrad Thibeault	Coordonnateur des achats en groupe
Mme Hélène Fillion	Assistante aux achats en groupe
Mme Johanne McKinley	Secrétaire
Mme Louise Allaire	Secrétaire
Mme Lise Leblond	Secrétaire (remplacement)
M. Jean-Paul Simard	Conseiller en mesure de sécurité (contrat de services)

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale, en tant qu'unité administrative, a été réorganisée par la dissolution de la Direction des communications et des droits des usagers et par la création d'un poste d'Adjoint au directeur général. Il y a donc, au sein de cette Direction des activités de soutien et des activités de production.

LES COMMUNICATIONS

Malgré la vacance du poste de la Directrice des communications et des droits des usagers et le cumul de fonctions de l'Adjoint au directeur général, les communications avec les médias parlés et écrits, avec la population ainsi qu'avec les divers intervenants du réseau ont été nombreuses.

L'unique publication du Centre, en juin 1985, a été compensée par l'émission de dizaines de communiqués à l'intention des médias et du réseau de la santé et des services sociaux. Une conférence de presse a eu lieu en mai 85 concernant l'annonce de projets d'immobilisation par le Ministre et une autre en février concernant la démission du Directeur général, Monsieur Gilles Dufault.

Le Conseil régional a répondu à toutes le demandes d'information provenant de divers groupes, associations et organismes d'enseignement en plus de participer à de nombreux événements organisés par les établissements du réseau.

SÉLECTION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Quatre (4) postes de directeur général sont devenus vacants au sein des établissements de la région 02, en 1985-86. Il s'agit des postes de directeur général du Foyer Le Pionnier d'Hébertville, du Domaine du Bon Temps, du CLSC Saguenay-Nord et du Centre d'Entraînement à la Vie. Un seul de ces postes a été comblé au cours de l'exercice 1985-86, il s'agit du Foyer le Pionnier d'Hébertville et comme le prévoit le Règlement, le CRSSS a participé au jury de sélection prévu à cet effet. L'établissement a retenu les services de Monsieur Gilles Bergeron qui occupait jusque-là, une fonction de gestionnaire au CSS-02.

AMÉLIORATION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE FÉMININE

En 1985-86, nos activités ont touché plus particulièrement deux (2) volets de ce dossier. En ce qui concerne la violence faite aux femmes, nous avons formé un groupe de travail qui a pour tâche **"d'élaborer le profil d'un réseau intégré de services pour les femmes victimes de violence et leurs enfants dans la région 02".** En plus de faire le point sur la distribution actuelle des services dans la région, les travaux du groupe permettront de définir les rôles des différentes catégories d'établissements en regard de la clientèle des femmes violentées et de développer un modèle de concertation régionale.

De plus, nous procédons actuellement à l'inventaire des ressources et des besoins en matière de planification familiale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action approuvé par la Conférence des CRSSS à l'automne 1985 et a pour objectif de favoriser la concertation et la complémentarité des ressources.

AMÉLIORATION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET LES CITOYENNES

Dans le but de promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires hébergés, un projet

de **"semaine de la nutrition en centre d'accueil d'hébergement et en soins de longue durée"** a été proposé et approuvé par les établissements concernés. Un programme d'activités et un document d'accompagnement ont été préparés et fournis aux établissements dans le but d'animer cette semaine qui s'est tenue en mars, durant le mois de la nutrition.

Le thème choisi était "L'alimentation, un élément essentiel de la qualité de vie des bénéficiaires hébergés". Les activités avaient pour but de susciter une réflexion sur la relation entre l'alimentation des bénéficiaires et leur qualité de vie, auprès des bénéficiaires eux-mêmes et du personnel, de les sensibiliser aux principes d'une bonne alimentation et de favoriser les contacts entre eux.

Cinq (5) centres hospitaliers et douze (12) centres d'accueil ont adhéré au projet et plusieurs souhaitent en faire une activité annuelle.

PROTECTION DES DROITS DES USAGERS

Entre le 1er avril 1985 et le 31 mars 1986, le Conseil régional a traité cinquante-et-une (51) plaintes déposées par les usagers des établissements de santé et de services sociaux de la région et quatre (4) plaintes concernant le transport ambulancier pour un total de cinquante-cinq (55).

De plus, de nombreuses demandes d'information sont formulées régulièrement par des bénéficiaires, tant sur les établissements du réseau régional que sur l'ensemble des services offerts à la population dans le domaine des affaires sociales.

Les plaintes déposées par les usagers sont variées et le tableau suivant présente un portrait du type de plaintes que nous avons traitées au cours de l'année.

SUJET	NOMBRE
Qualité des services	9
Accessibilité aux services	28
Facturation	4
Relation personnel-bénéficiaires	4
Décision professionnelle	2
Ressources matérielles	3
Information	1
Transport ambulancier	4

L'analyse globale des plaintes révèle que ce sont les personnes âgées qui se sont adressées le plus fréquemment au CRSSS. En effet, vingt-deux (22) plaintes ont été déposées par ces personnes concernant soit le maintien à domicile, l'admission en CAH, les relations avec le personnel et les ressources matérielles dans le secteur des soins de longue durée.

LES ÉLECTIONS

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux a pour fonction, entre autres, de réglementer et surveiller l'élection des membres des conseils d'administration de trente-neuf (39) établissements publics de santé et de services sociaux de la région 02.

Ainsi, l'année 1985 ramenait des élections au collège électoral de la Corporation pour certains établissements et celui des usagers pour les CLSC et le CSS.

Notre Conseil régional a participé avec d'autres Conseils régionaux, à la réalisation d'un Guide pour les élections et nominations des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux.

Il s'avère que ce document de travail a été d'une très grande utilité pour les établissements concernant la préparation ainsi que le déroulement des élections car nous y retrouvons toute la procédure à suivre pour les élections et nominations de chaque collège électoral.

ÉLECTIONS ET NOMINATIONS PAR COLLÈGE ÉLECTORAL POUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGION 02 POUR L'ANNÉE 1985

COLLÈGES ÉLECTORAUX	POSTES À COMBLER	ACCLAMATION	ÉLECTIONS	NOMINATIONS CRSSS
USAGERS	22	11	4	7
CORPORATION	75	60	9	6
TOTAL:	97	71	13	13

LES SÉANCES PUBLIQUES D'INFORMATION

En vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les établissements du réseau doivent tenir une séance publique d'information auprès de la population. En 1985, treize (13) établissements ont tenu une activité d'information qui prenait différentes formes allant de la conférence de presse, à des rencontres avec les bénéficiaires et les usagers.

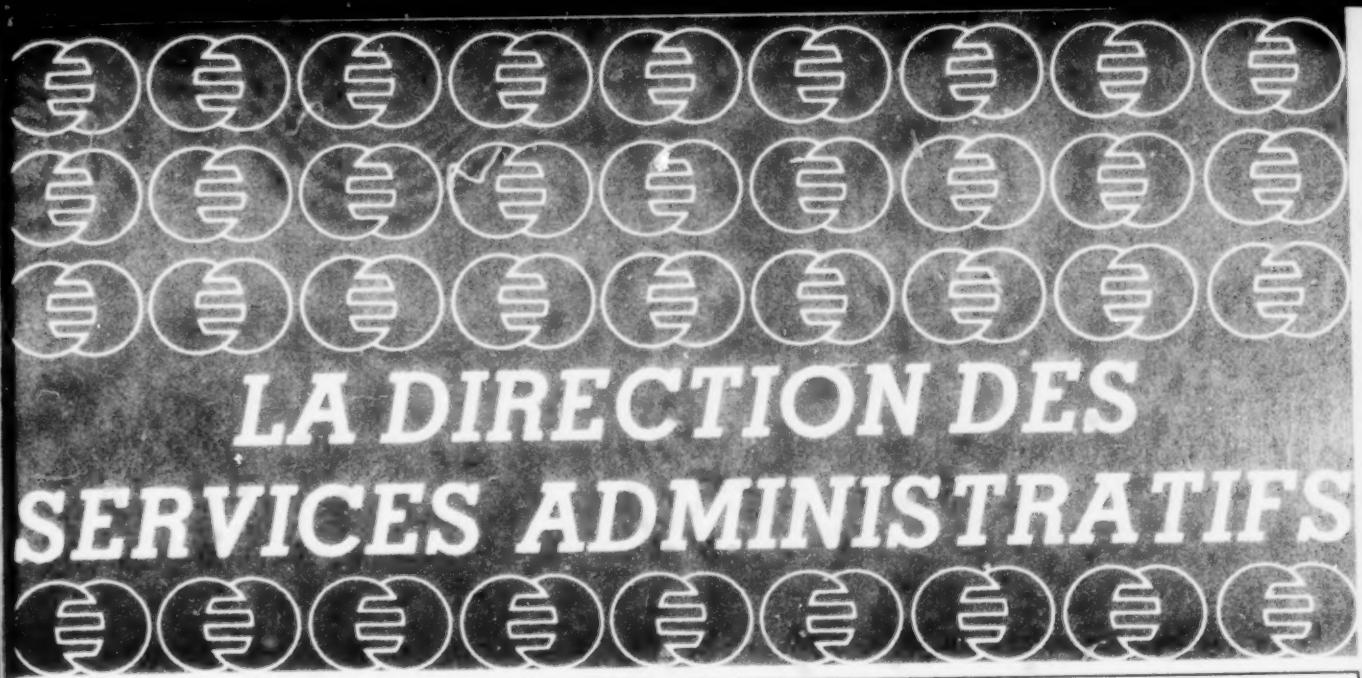

LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Cette nouvelle unité administrative a reçu, entre autres mandats, celui d'administrer les nouvelles politiques et procédures régionales en matière d'informatique.

En plus d'appliquer l'article 36, 1° du Règlement sur la gestion financière des établissements, cette Direction a initié l'implantation de l'informatique au Conseil régional tant au niveau de sa comptabilité que pour divers programmes autrefois traités manuellement.

La Direction des services administratifs, en plus du fonds d'exploitation du Conseil régional, traite vingt-deux (22) fonds touchant divers programmes.

Elle est responsable également de l'embauche du personnel, des services auxiliaires et du centre de documentation.

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROGRAMMATION

LA PLANIFICATION - PROGRAMMATION

La Direction de la planification et de la programmation a mis l'accent de façon prioritaire cette année sur quelques grands mandats de planification et de coordination. Mentionnons en particulier la planification des effectifs médicaux pour l'ensemble des centres hospitaliers de la région. En plus d'établir avec précision les besoins de recrutement de la région, cette opération permet de clarifier les vocations de chaque établissement hospitalier et d'articuler une meilleure complémentarité dans l'ensemble du réseau. Cet effort est à poursuivre par la recherche de mécanismes de coordination mieux articulés entre les centres hospitaliers de la région.

Admissions et transferts

Une autre opération d'envergure a été réalisée en matière d'admissions. C'est ainsi qu'un système régional de coordination d'admissions et de transfert des adultes en perte d'autonomie a été conçu et adopté pour l'ensemble de la région. Ce système vise à orienter le bénéficiaire vers la ressource la mieux adaptée à ses besoins réels, en utilisant de façon rationnelle les ressources disponibles. Une politique officielle d'admission en centre de réadaptation est venue par ailleurs confirmer les acquis des dernières années dans les services aux mésadaptés sociaux et aux déficients intellectuels.

Ces exercices de planification ont permis à la région de se conformer aux nouvelles exigences légales et réglementaires, mais elles ont surtout répondu à des attentes maintes fois exprimées par les intervenants de la région.

Ressources alternatives

La Direction a aussi fourni un effort particulier pour développer et soutenir le réseau alternatif, dont la nécessité est de plus en plus évidente dans la région. Quelques nouveaux centres de jour pour personnes âgées et un foyer de groupe pour des ex-patients psychiatriques ont été ouverts. Le jumelage des programmes de travaux communautaires et de maintien à domicile par les organismes bénévoles a permis de rejoindre des clientèles plus nombreuses. Enfin une ressource nouvelle a été reconnue par le ministère de la Santé et des Services sociaux, soit le Centre de prévention du suicide dont la programmation sera connue au cours des prochains mois. Dans l'état actuel de développement du réseau et des besoins de la population, il nous apparaît important qu'une place soit faite dans la région aux ressources non institutionnelles et que cette place soit reconnue.

LES SERVICES D'HÉBERGEMENT ET LES SOINS DE LONGUE DURÉE

Le système d'admissions et de transfert

Le Conseil régional a procédé à la conception d'un système régional de coordination d'admissions et de transfert des adultes en perte d'autonomie; ce système sera mis en opération au début de l'exercice 1986-87. La démarche menant à

l'admission d'un bénéficiaire en centre d'accueil d'hébergement ou en centre hospitalier de soins de longue durée comprendra trois (3) étapes. Dans un premier temps l'accueil et l'identification des besoins seront la responsabilité des CLSC, qui utiliseront pour ce faire la formule du CTMSP. L'évaluation des services requis sera réalisée par un comité d'experts multidisciplinaire qui comprendra au moins un médecin, un(e) intervenant(e) social(e) et un(e) infirmier(ère), avec la possibilité d'y ajouter des professionnels en physiothérapie et ergothérapie. Enfin l'orientation du bénéficiaire sera la responsabilité du comité d'orientation-admission, formé pour chacune des deux (2) sous-régions, qui aura pour mandat d'attribuer à chaque bénéficiaire une ressource qui réponde à ses besoins. Le bon fonctionnement d'un tel réseau suppose une collaboration et une concertation de la part de tous les établissements impliqués.

Avant son adoption, ce système a été l'objet d'une large consultation auprès du réseau régional. Une période de formation intense des intervenants appelés à utiliser le CTMSP a également été organisée.

Les ressources alternatives à l'hébergement

La Commission régionale des services d'hébergement a reconnu explicitement le besoin de compléter notre réseau régional d'hébergement par la mise en place de ressources alternatives, et d'y consacrer les ressources disponibles une fois satisfaits les besoins des établissements au chapitre de l'alourdissement de la clientèle.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a donné suite à quelques demandes prioritaires de la région, en autorisant l'ouverture de quelques lits d'hébergement temporaire dans un centre d'accueil d'hébergement, l'ouverture d'un nouveau centre de jour et la consolidation d'un autre. À même l'enveloppe d'alourdissement de la clientèle, et compte tenu de la priorité identifiée plus haut, le Conseil régional a pu également procéder à la consolidation d'un centre de jour et à l'extension des services d'un autre à toute la clientèle du Lac St-Jean Est.

De nombreuses initiatives du milieu régional, en dehors du réseau institutionnel de la santé et des services sociaux, nous laissent entrevoir que des solutions alternatives à l'hébergement verront le jour en plusieurs endroits, et sous différentes formes, au cours des prochaines années.

LES SERVICES RELEVANT DES CLSC

Implantation de nouveaux CLSC

Le nouveau CLSC des Coteaux, qui dessert les villes de Chicoutimi et de Laterrière, a reçu ses lettres patentes en novembre 1985, mettant fin par le fait même à une étape importante des travaux du Conseil régional pour doter ce district d'un CLSC.

Par ailleurs le Ministre a confié au Conseil régional le mandat de procéder à l'implantation d'un CLSC pour chacun des deux (2) districts de la région qui n'en sont pas encore pourvus, soit celui de Jonquière-Kénogami-St-Ambroise et celui d'Arvida. Dans les deux (2) cas, le Conseil régional a procédé à la mise en place ou à la reconnaissance d'un comité d'implantation et a acheminé une requête en incorporation aux autorités compétentes. Dans le premier cas, le CLSC de la Jonquière a été dûment incorporé et un Conseil d'administration est constitué. Dans le deuxième cas, une requête en incorporation a été acheminée en novembre 1985. Il est important de souligner la collaboration des autres établissements du réseau dans l'ensemble des travaux qui permettront d'ajouter aux modules sociaux déjà en place le personnel des programmes de santé prévu pour le démarrage des nouveaux CLSC.

Consolidation des CLSC existants

Une certaine consolidation des CLSC en place dans la région a été rendue possible par l'effet cumulé de quelques enveloppes de développement. Compte tenu de l'analyse effectuée par la Commission administrative sur les CLSC, le Conseil régional a attribué aux CLSC les plus récents la majeure partie des sommes autorisées par le Ministère pour la consolidation des programmes et l'amélioration de l'accessibilité. D'autre part, les orientations du Conseil régional ont été maintenues dans l'allocation d'une mince enveloppe de 47 210$ destinée aux services à domicile: 25% de l'enveloppe sert à poursuivre l'équité entre les districts dans les soins à domicile et 75% est destiné aux services d'aide à domicile, en tenant compte à la fois des populations âgées de chaque district et des coûts de production des services. Enfin, suite à l'abolition de la facturation des services de laboratoire, un montant de 66 734$ a pu être distribué entre les CLSC. L'orientation régionale retenue veut que ces sommes servent exclusivement à la mise en place ou à l'amélioration des services de prélèvement en favorisant, en priorité, les populations éloignées dans chaque district de CLSC.

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Le maintien à domicile par les organismes bénévoles

À nouveau, le Conseil régional a profité de l'enveloppe destinée aux organismes bénévoles de maintien à domicile pour soutenir de nombreux organismes de la région, soit trente-sept (37) groupes dont sept (7) nouveaux. Il s'agit prioritairement de centres d'assistance bénévole, d'entraide communautaire et d'action santé, auxquels s'ajoutent quelques popotes roulantes, groupes de parrainage civique et organismes orientés spécifiquement sur la

personne handicapée, la famille ou la personne aux prises avec des problèmes de santé mentale. Le Conseil régional maintient son orientation d'une concertation accrue entre les groupes bénévoles et les CLSC. Cet exercice annuel permet aussi de constater des lacunes dans notre réseau bénévole régional, et de les signaler aux CLSC; ainsi quelques districts de la région sont encore dépourvus de services bénévoles en santé mentale ou de services d'aide auprès des personnes âgées. Les groupes bénévoles qui ont reçu une subvention de la part du Conseil régional pour l'exercice financier 1985-1986 sont les suivants:

DISTRICT CLSC DES CHUTES

- Club social pour handicapés Norlac
- Le Samaritain Normandin
- Les bénévoles de Saint-Augustin
- Les bénévoles de Saint-Thomas-Didyme
- Les bénévoles de Saint-Edmond
- Les bénévoles de Girardville
- Comité des malades d'Albanel
- Comité de santé Saint-Ludger-de-Milot

DISTRICT CLSC DES PRÉS-BLEUS

- Centre de bénévolat du Lac Bouchette
- Centre des bénévoles de Roberval
- Centre des services bénévoles de Saint-Félicien
- Les Relevailles
- Fondation Chanoine Lavoie
- Association des personnes handicapées visuel 02 - Saguenay-Lac Saint-Jean

DISTRICT CLSC LE NOROIS

- La Popote roulante d'Alma
- Centre de bénévolat du Lac
- Groupe Centre-Lac d'Alma
- Popote roulante Saint-Sacrement
- Grands frères et grandes soeurs Lac Saint-Jean Est

DISTRICT CLSC DU FJORD

- Groupe d'action communautaire de santé bénévole Ferland-Boilleau
- Groupe d'action communautaire de l'A.P.R.S.

DISTRICT CLSC DE LA JONQUIÈRE ET D'ARVIDA

- Ordre de la Saint-Jean
- Centre de bénévoles du Mieux-être de Jonquière
- Centre de services du Mieux-vivre de Bégin, Shipshaw, Saint-Charles et Saint-Ambroise
- Ambulance Saint-Jean (Arvida)
- Les Aînés J.A.K.
- Groupe de support face aux femmes atteintes de cancer

DISTRICT CLSC DES COTEAUX

- Centre de bénévolat de Chicoutimi
- Association canadienne pour la santé mentale - Filiale Chicoutimi - Saguenay
- Association des paraplégiques et handicapés du Saguenay - Lac Saint-Jean inc.
- Dînette roulante de Chicoutimi
- Les grands frères et grandes soeurs du Saguenay
- Interassociation des handicapés du Saguenay

DISTRICT CLSC SAGUENAY-NORD

- Centre communautaire Horizon 3e Age
- Groupe d'action communautaire de Falardeau
- Entraide maternelle

LE PROGRAMME DE "TRAVAUX COMMUNAUTAIRES"

Le Conseil régional a assumé à nouveau cette année, la coordination régionale du programme de "Travaux communautaires" pour le secteur des affaires sociales; malheureusement, il n'a pas été possible d'accepter toutes les demandes de projets, les ressources financières mises à la disposition de ce programme ayant été diminuées. L'évaluation de ce programme par le Conseil régional est largement positive; on note en particulier, l'amélioration et l'extension des services offerts aux clientèles vulnérables que sont les personnes âgées et les personnes handicapées. Le programme a également permis de renforcer les liens de concertation et de collaboration entre des organismes indépendants et des établissements du réseau des Affaires sociales. Au total, quelque 248 jeunes ont pu travailler dans le cadre de ces projets; le tableau qui suit donne un aperçu de la distribution des projets à travers la région et entre les différentes clientèles.

LES SERVICES DE RÉADAPTATION

Politique concernant les admissions en centre de réadaptation

Profitant des modifications apportées aux Règlements de la Loi, le Conseil régional a procédé à une évaluation des mécanismes d'admission en vigueur dans la région pour les secteurs de la déficience intellectuelle et de la mésadaptation sociale. Cette évaluation, à laquelle ont été associés les partenaires du réseau et plus spécialement la Commission administrative régionale des services de réadaptation, a débouché sur une politique d'admission qui a été approuvée officiellement par le Conseil régional. Etant donné que chaque centre de réadaptation de la région reçoit une clientèle spécifique, et que le système d'admission doit demeurer efficace et rapide, les comités locaux d'admission demeurent la plaque tournante du système. Par ailleurs les critères d'admission de chaque centre font l'objet d'une analyse attentive de la Commission et sont sanctionnés par le Conseil régional. Puisqu'une portion importante de la clientèle des centres de réadaptation reçoit des services sur une base externe, le Conseil régional recommande que la procédure d'inscription se modèle sur celle de l'admission. Au moment où les systèmes d'information sur les clientèles seront mis en place, il deviendra plus facile de connaître les besoins de la clientèle et d'adapter rapidement les services en conséquence.

La normalisation

Au cours de l'année, le Conseil régional a réaffirmé officiellement ses positions antérieures en faveur de la normalisation et de l'intégration sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle. Ce fut l'occasion de faire le point sur l'ensemble des efforts fournis par les centres de réadaptation pour mettre en place des services d'aide éducative, des foyers de groupe et même des corporations de logement et de travailleurs. La contribution du Centre de services sociaux et celle des CLSC pour supporter le maintien ou l'intégration des bénéficiaires dans la communauté a aussi été soulignée.

Evolution des services en mésadaptation sociale

L'avènement d'une nouvelle législation et plus profondément l'évolution des besoins de la clientèle, forcent les centres de réadaptation en mésadaptation sociale à modifier leur gamme de services périodiquement. Une évaluation de l'éventail des services requis s'amorce pour la région. D'ores et déjà quelques expériences nouvelles sont tentées. En particulier il faut mentionner la présence d'un intervenant spécialisé en toxicomanie à l'Institut La Chesnaie, expérience qui a été tentée pendant un an grâce à une subvention du Conseil régional via le programme dit de la "marge de manoeuvre"; cette expérience a déjà fait l'objet d'une évaluation et l'ensemble des partenaires du secteur doivent en examiner prochainement la pertinence, dans le contexte plus large d'un réseau régional de services en mésadaptation sociale.

CLIENTÈLE VISÉE PAR LE PROJET / DISTRICT	PERSONNES ÂGÉES	PERSONNES HANDICAPÉES	SANTÉ MENTALE	FAMILLES EN DIFFICULTÉ	TOXICOMANIES	PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES	SANTÉ	JEUNESSE	NOMBRE DE PROJETS PAR DISTRICT	TOTAL DE PARTICIPANTS PAR PROJET
CLSC DES CHUTES	1	3	—	—	—	3	—	—	7	27
CLSC LE NOROIS	1	6	—	4	2	—	2	—	15	69
CLSC DES PRÉS-BLEUS	3	2	3	2	1	2	—	1	14	58
CLSC DU FJORD	—	—	1	1	1	1	1	1	6	20
CLSC SAGUENAY-NORD	2	1	2	—	—	—	—	—	5	15
CLSC DES COTEAUX	3	1	0	1	—	1	1	1	8	24
CLSC DE LA JONQUIÈRE ET D'ARVIDA	2	1	1	1	1	1	1	—	8	35
TOTAL	12	14	7	9	5	8	5	3	63	248

Services aux handicapés physiques

L'organisation actuelle des services de réadaptation pour les personnes présentant une déficience au plan physique semble mal répondre aux besoins d'une population nombreuse et dispersée sur un vaste territoire. Afin de rendre plus adéquats nos mécanismes de distribution de services à cette clientèle, le Conseil régional, en collaboration avec les DSC de la région, a mis sur pied le "comité consultatif en réadaptation des personnes ayant un handicap loco-moteur". Ce comité proposera d'abord un modèle d'intervention pour les personnes victimes d'accident cérébro-vasculaire avant d'élargir son modèle à toutes les autres clientèles.

SERVICES DE SANTÉ

Effectifs médicaux

Une étape importante a été franchie cette année par l'adoption au Conseil régional d'un plan régional des effectifs médicaux requis en milieu hospitalier au Saguenay-Lac Saint-Jean. Une large consultation, tant au niveau régional que local, a d'ailleurs permis la réalisation de ce plan. Chaque spécialité médicale ou chirurgicale a fait l'objet d'une analyse particulière, en ayant à l'esprit un objectif d'organisation locale, sous-régionale et régionale de chaque type de services. Les principaux paramètres utilisés ont été les éléments normatifs, l'accessibilité aux services pour chacune des communautés locales, l'autosuffisance régionale et la notion de masse critique, là où elle doit s'appliquer.

Au total, ce travail permet d'identifier clairement la pénurie régionale en effectifs médicaux, qui est de l'ordre de cent trente-cinq (135), pour les médecins spécialistes et de cinquante-huit (58) pour les omnipraticiens, et de fixer des cibles précises pour le recrutement.

Au niveau provincial, le Conseil régional a participé activement aux travaux des comités réunissant les régions périphériques pour convenir des modalités d'application des mesures incitatives amorcées par le Ministre.

Au plan régional, le Comité régional de recrutement des effectifs médicaux a été particulièrement actif dans ses activités de soutien aux établissements. C'est ainsi que vingt-et-une (21) primes d'installation ont pu être versées à six (6) nouveaux spécialistes, à quatorze (14) omnipraticiens et à un (1) directeur des services professionnels qui sont venus s'installer dans la zone désignée du Lac St-Jean. Cinq (5) bourses de formation spécialisée ont été octroyées à des résidents qui se sont engagés en retour à pratiquer dans la zone désignée de notre région pendant deux (2) ans. Plusieurs activités de promotion ont également été réalisées au cours de la tournée annuelle de l'automne et par après, auprès des étudiants en médecine qui constituent des candidats potentiels pour la région. La région s'est donné un outil de travail additionnel par la production d'une brochure qui met en évidence les attraits de la région et les besoins de ses établissements de santé. Au cours des prochains mois, les intervenants régionaux entendent mettre l'accent encore plus fortement sur la réalisation de stages de formation médicale dans la région.

Somme toute, les besoins du Saguenay - Lac Saint-Jean en médecine demeurent largement insatisfaits, mais les arrivées de nouveaux omnipraticiens particulièrement, au cours de cette année, nous permettent d'envisager l'avenir avec un certain optimisme. Les efforts du Conseil régional porteront de plus en plus sur la concertation à créer entre tous les intervenants, tant au niveau politique qu'administratif, qui doivent s'associer pour la réalisation de cette priorité régionale.

Transformation du Centre psychiatrique de Roberval

Le Ministre de la Santé et des Services sociaux a donné suite à la proposition que lui avait faite le Conseil régional sur la modification de la vocation du Centre psychiatrique de Roberval. En substance, le Ministre a demandé à l'établissement de procéder à la création d'un Centre de réadaptation pour déficience intellectuelle et psychique, et de développer la gamme de ressources externes nécessaires. On a également demandé de procéder au transfert de la clientèle en besoin d'hébergement et de soins prolongés physiques dans les établissements de la région qui dispensent ces services, en conformité avec les mécanismes régionaux d'admission. Enfin, il a maintenu le statu quo concernant le département de psychiatrie active de l'établissement, jusqu'à ce qu'une recommandation régionale en dispose autrement, à la lumière des orientations ministérielles et de la nouvelle politique en santé mentale.

La priorité est mise présentement sur la réalisation d'un plan d'organisation global du Centre psychiatrique et en particulier, sur la préparation d'un centre de réadaptation.

ANALYSE FINANCIÈRE ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

En plus de voir à la reconduction de budgets d'exploitation des centres de réadaptation, le secteur de l'analyse financière et du contrôle budgétaire joue un rôle de soutien important auprès des établissements de la région en matière de budgétisation.

À l'intérieur même du Conseil régional, il voit plus spécialement à ce que la programmation régionale trouve ses effets dans les budgets d'exploitation des établissements. Ainsi en 1985-86, il s'est assuré de la répartition de l'enveloppe d'alourdissement des clientèles entre les centres d'accueil d'hébergement en fonction de leurs besoins. On a considéré dans un premier temps, la confection d'un budget standard pour les composantes soutien, hébergement et clinique qui tient compte de l'alourdissement des clientèles évaluées. On a également tenu compte des besoins en services spécifiques, en services de pharmacie et de loisirs. Enfin, on a réservé une partie de l'enveloppe à la réalisation d'une priorité régionale identique, soit celle des ressources alternatives.

L'expertise du Conseil régional en matière budgétaire a aussi été mise à contribution dans le cadre de l'opération de révision des bases budgétaires des centres hospitaliers initiée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

Immobilisations

En 1985-86, l'application du plan directeur de réfection de toitures des établissements du secteur santé s'est poursuivie pour un troisième exercice financier consécutif.

Ce plan directeur fera l'objet d'une mise à jour en 1986-87, et, en conséquence, aucune réfection de toitures ne sera réalisée.

Les établissements du secteur santé bénéficieront, simultanément à la mise à jour de ce plan directeur, d'une expertise des travaux de réfection de toitures réalisée récemment.

Le Conseil régional a poursuivi, en 1985-86, son objectif visant à connaître les besoins réels des établissements du secteur social en matière d'immobilisation. Ainsi, plusieurs établissements ont pu réaliser les études préparatoires, les esquisses et l'évaluation des coûts relatifs à leurs besoins en matière d'immobilisation, incluant les travaux reliés à la sécurité - vétusté et les travaux de rénovation fonctionnelle.

Ces travaux ne sont pas complétés et devront se poursuivre lors des prochains exercices financiers.

En 1985-86, plusieurs projets majeurs ont été l'objet d'annonce en vue d'une réalisation au coût total de 10 360 000$ soit:

- rénovation fonctionnelle à Centrart inc;
- rénovation fonctionnelle et augmentation de capacité au Centre d'accueil l'Oasis de Mistassini;
- réaménagement des cliniques externes et de l'urgence et ajout d'un hôpital de jour à l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha!;
- augmentation de capacité au Centre hospitalier de Dolbeau;
- rénovation fonctionnelle à l'Hôpital de Chicoutimi;
- travaux de sécurité et vétusté à l'Hôpital de Chicoutimi;
- travaux de sécurité et vétusté au Centre hospitalier de Jonquière.

Ces projets seront réalisés au cours des prochains exercices financiers.

RENOUVELLEMENT D'ÉQUIPEMENTS, SECTEUR SOCIAL

Les établissements du secteur social ont reçu en 1985-86 des budgets de renouvellement d'équipements dont le montant représente plus de 75% de l'enveloppe budgétaire totale du Conseil régional affectée à cette fin.

Le Conseil régional a subventionné, pour un montant d'environ 10%, le coût d'achat des équipements informatiques des établissements du secteur social ayant décidé de procéder à l'acquisition de tels systèmes.

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX SPÉCIALISÉS

La poursuite du plan directeur d'implantation de services d'ultrasonographie dans les centres hospitaliers a retenu, en 1985-86, une part importante du budget disponible du Conseil régional. La réalisation de ce plan sera complétée en 1986-87.

Outre la part du budget utilisée pour la réfection de toitures et l'implantation de services d'ultrasonographie, le solde de l'enveloppe disponible de 925 000$ a dû être affecté au remplacement d'équipements vétustes, principalement dans les secteurs du monitoring et des laboratoires.

Conformément aux priorités établies par le comité régional pour le recrutement d'effectifs médicaux, trois (3) établissements de santé du réseau des affaires sociales ont pu bénéficier d'ajouts d'équipements, au coût total de 530 000$, afin d'améliorer leurs chances de recrutement. Les projets réalisés dans ce cadre sont les suivants: omnipratique à l'Hôpital de Chibougamau, gynécologie - obstétrique à l'Hôtel-Dieu d'Alma, radiologie à l'Hôtel-Dieu d'Alma.

Un montant de 415 000$, relatif au rehaussement des équipements de technologie biomédicale, a permis la concrétisation des trois (3) autres priorités du comité régional de recrutement (pédiatrie et anesthésie/réanimation à l'Hôtel-Dieu de

Roberval, orthopédie à l'Hôtel-Dieu d'Alma) de même que l'ajout d'une gamma-caméra assistée par ordinateur au service de médecine nucléaire de l'Hôpital de Chicoutimi.

LOCATIONS D'ESPACES

Les dépenses de locations d'espaces ont substantiellement augmentées en 1985-86. Cette augmentation est attribuable à l'implantation des quatre (4) nouveaux CLSC, au transfert des ressources humaines du Centre des services sociaux aux différents CLSC de la région et, pour une petite part, aux relocalisations.

Les dépenses relatives aux locations d'espaces ont été de 1 320 000$ en 1984-85 (le budget était de 1 415 000$) de 1 700 000$ en 1985-86 (le budget était de 1 490 000), et on prévoit une annualisation des coûts des baux de locations d'espaces d'environ 2 300 000$ lorsque l'implantation de tous les CLSC sera terminée.

SERVICES DE BUANDERIE - LINGERIE

Dans le but d'articuler une politique de rationalisation qui tient compte des réalités régionales, une étude des services de buanderie - lingerie a été entreprise par le Conseil régional.

Dans un premier temps, une opération de consultation a amené le Conseil régional à rencontrer tous les établissements de la région afin de discuter du vécu et des attentes propres à chacun d'eux. Cette consultation a permis de brosser un tableau de la situation actuelle et d'en dégager la problématique.

La seconde phase de cette étude consiste à évaluer les impacts des différents scénarios envisageables au niveau de l'organisation régionale des services de buanderie - lingerie. Amorcée en 1985-86, elle sera complétée en 1986-87.

PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE INSTITUTIONNEL

Au début des années 1980, le Gouvernement du Québec adoptait une Politique québécoise de l'énergie impliquant, entre autres, le réseau des affaires sociales, en ce qui concerne la performance énergétique du bâtiment et le remplacement du pétrole par l'électricité ou le gaz naturel.

Le Conseil régional a fourni en maintes occasions aux établissements de notre région les informations relatives aux différentes possibilités d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et d'effectuer le remplacement du pétrole.

Les établissements du secteur social et du secteur santé se sont impliqués en général de façon individuelle afin de rencontrer les objectifs du programme énergétique et institutionnel et, s'il y avait lieu, certains regroupements ont été faits en vue de réaliser une ou des étapes de ce processus.

En 1985-86, tous les établissements, pour lesquels il était rentable de le faire, avaient terminé le remplacement du pétrole par l'électricité ou le gaz naturel.

Egalement, la majorité de ces établissements avaient appliqué des mesures afin d'augmenter l'efficacité énergétique du bâtiment.

Une analyse de consommation énergétique des établissements en 1985-86 permettra de vérifier la performance énergétique des bâtiments et, s'il y a lieu, de rappeler aux établissements concernés les objectifs à atteindre.

FORMATION PERFECTIONNEMENT

Le mandat du Conseil régional en matière de formation perfectionnement comporte quatre (4) secteurs d'activités, soit:

1- Les activités offertes aux cadres du réseau régional.
2- Les activités offertes aux membres des conseils d'administration des établissements du réseau.
3- La formation des bénévoles.
4- Les activités dites de catégorie B répondant aux priorités du MSSS.

1- LES ACTIVITÉS OFFERTES AUX CADRES

Il s'agit là d'activités de perfectionnement qui visent à aider les cadres dans leurs fonctions de gestion.

Ces activités sont planifiées à partir des besoins exprimés par les établissements du réseau.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 1985-86

	Durée (jours)	Nombre de sessions	Participants
Informatique	1 1/2	2	38
Technique d'évaluation du rendement	2	10	378
Soins infirmiers (modèle Henderson)	5	7	77
Droit administratif	3	1	20
Brûlure interne	2	2	20
Gestion du temps	3	1	15
Conduite de réunion	2	1	13
Total	18 1/2	24	651

Le nombre de participants, en 1985-86, est 3.5 fois plus important qu'en 1984-85.

C'est un comité du Conseil régional, le Comité de perfectionnement des cadres qui élabore annuellement la programmation destinée à cette clientèle.

2- DES ACTIVITÉS OFFERTES AUX MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS

La création de trois (3) nouveaux CLSC dans la région a nécessité la préparation d'un programme de formation adapté aux membres des comités d'implantation des établissements impliqués. Trois (3) rencontres ont été organisées avec chaque comité. Ces rencontres ont porté sur:

1- La connaissance du réseau des affaires sociales.
2- La connaissance des lois relatives aux affaires sociales.
3- Les fonctions et l'embauchage d'un directeur général.

Par ailleurs, dans le cadre d'une entente globale entre la Conférence des CRSSS et la Télé-université, le CRSSS-02 a offert aux membres des conseils d'administration, une session de perfectionnement portant sur le rôle d'un membre d'un conseil d'administration. Cette session d'une durée de quinze (15) heures s'adressait particulièrement aux nouveaux membres de conseil. Seize (16) personnes y ont participé.

3- LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Les activités offertes dans ce secteur s'adressent à trois (3) catégories de bénévoles soit:

- les bénévoles dont l'activité s'inscrit dans le contexte des programmes de maintien à domicile;
- les bénévoles qui oeuvrent au sein même des établissements (CAH; CH);
- les bénévoles oeuvrant auprès des femmes violentées.

Le tableau qui suit décrit différentes activités réalisées au cours de l'année.

	Durée (heures)	Nombre de sessions	Participants
Une saine alimentation	12	2	20
Déplacement personnes en perte d'autonomie	12	2	21
Sensibilisation à l'approche auprès des personnes perturbées émotivement	12	6	97
Communication	12	4	74
Gérontologie	12	1	15
Approche de la mort	12	1	26
Gestion de projet	12	1	11
Total	84	17	264

4- LES ACTIVITÉS DE CATÉGORIE B

Ces activités répondent à des priorités du MSSS et sont organisées avec la collaboration du Conseil régional.

Deux (2) programmes ont été réalisés en partie au cours de la dernière année:

1- LES PLANS D'INTERVENTION

La formation, à ce chapitre, vise à habiliter les intervenants de CAH - centre de jour et pavillons - à utiliser un plan d'intervention uniforme tel que prescrit par la réglementation (Loi 27).

Deux (2) blocs de formation de 36 heures ont été dispensés avec un suivi comportant également 36 heures de support clinique trente-six (36) personnes ont participé à ces sessions au Saguenay - Lac St-Jean.

2- CTMSP

La formation vise, dans ce cas, l'utilisation d'une nouvelle grille d'évaluation des bénéficiaires dans les centres d'accueil d'hébergement.

Participants:
15 par session (approx.) = 180
Sessions: 12 x 3 jrs = 36 jrs
Durée: 6h / jr = 108 hres

Quelques statistiques:

Nombre de véhicules	25
Nombre de zones	13
Subventionnés	10
Non subventionnés	3
Nombre de propriétaires	9
Nombre de transports effectués	11 242
Nombre de véhicules inspectés	9

3- **FEMMES VIOLENTÉES**

Par ailleurs, dans ce dossier, deux (2) travailleuses sociales (4 blocs de 5 jours chacun) du réseau ont suivi une première tranche du programme de formation en intervention auprès des femmes violentées.

SERVICES AMBULANCIERS

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, le Conseil régional s'est vu confier de nouvelles responsabilités par le MSSS en matière de services ambulanciers.

En date du 23 avril 1985, le Ministre de la santé procédait à la décentralisation de la gestion des services ambulanciers et transférait aux CRSSS un mandat en hui (8) points, comportant:

1) L'émission des permis d'exploitation de services d'ambulance, conformément à la Loi sur la protection de la santé publique.
2) La détermination des zones de services d'ambulance.
3) L'établissement de normes permettant de fixer le nombre maximal d'ambulances.
4) L'établissement de normes de transport par ambulance entre établissements.
5) La définition des normes d'équipement, de fonctionnement et d'inspection des opérations des services d'ambulance et les qualifications du personnel affecté à ces services.
6) La définition des conditions et modalités que doit remplir toute personne qui sollicite un permis d'exploitation de services d'ambulance.
7) La définition des documents et renseignements que doit fournir un titulaire de permis d'exploitation de services d'ambulance, les rapports qu'il doit fournir, les droits qu'il doit verser, les conditions et modalités de renouvellement du permis et les dossiers qu'il doit tenir.
8) La détermination de toute mesure utile en vue d'assurer la protection et la sécurité des personnes transportées en ambulance.

Dans ce contexte, le Conseil régional a procédé à l'émission des permis pour l'année 1987. Neuf (9) propriétaires ont vu leur permis renouvelé.

Le Conseil régional a de plus autorisé l'immatriculation des vingt-cinq (25) véhicules en opération dans les treize (13) zones de services.

Enfin, un système d'inspection des véhicules a été mis sur pied. Ce système d'inspection vise à assurer la conformité des véhicules ambulanciers utilisés par les firmes sur le plan du matériel médical et de la mécanique. Deux (2) techniciens spécialisés ont été assignés à cette tâche.

LES ÉTABLISSEMENTS ET LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

RÉGION 02

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	DIRECTEUR GÉNÉRAL
CENTRES D'ACCUEIL	
HÉBERGEMENT	
Foyer de Bagotville	M. Jean-Eudes Tremblay
Foyer Delage et Centre Mgr Victor Tremblay	M. Benoît Duplessis
Foyer des Années d'Or de Kénogami inc.	M. Conrad Piché
Foyer St-Joseph de la Baie inc.	M. Réal Fortin
Centre d'accueil Beaumanoir de Chicoutimi inc.	M. Jean-Marie Girard
Résidence Ste-Marie inc.	M. Gérard-R. Bean
Foyer Normandie d'Alma inc.	Mme Céline A. Girard
Foyer Le pionnier d'Hébertbille	M. Gilles Bergeron
Le Domaine du Bel Age de St-Coeur de Marie	M. Jean-Yves Fleury
Foyer de la Paix inc.	M. Claude Théberge
Centre d'accueil de la Doré inc.	M. Gaétan Dallaire
Foyer du Lac Bouchette inc.	M. Paul Gaudreault
Foyer St-Cyrille de Normandin inc.	M. Ange-Aimé Thibeault
Le Domaine du Bon Temps	M. Yvon Racine
L'Oasis de Mistassini	M. Jacques Turcotte
Centre d'accueil Georges Hébert	M. Robert Pilon
RÉADAPTATION	
La Villa des Lys inc.	M. Clément Ouellet
Institut La Chesnaie	M. Clément Cauchon
Centres Familiaux du Saguenay - Lac St-Jean	M. Jacques Tremblay
Centre d'Entraînement à la Vie de Chicoutimi inc.	M. Régis Boulianne (intérim)
Institut St-Georges	M. Lucien Beaumont
Centrart	M. Adrien Gagnon
Cedap	M. Martin Belley
CENTRES HOSPITALIERS	
Centre hospitalier de Dolbeau	M. P.A. de Bellefeuille
Hôpital de Chibougamau ltée	M. Guy d'Anjou

Centre hospitalier Jonquière	M. Jean Michaud
Hôtel-Dieu d'Alma	M. Jacques Tremblay
Hôtel-Dieu de Roberval	M. P.A. Garon
Centre psychiatrique de Roberval	M. P.A. Lambert
Institut Roland-Saucier	M. Lucien Martel
Hôpital de la Baie des Ha! Ha!	M. Marcel Harvey
Centre hospitalier de Métabetchouan	M. Alain Gaudreault
Hôpital de Chicoutimi	M. Maurice Cardinal

CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

CLSC des Prés-Bleus	M. Michel Bernard
CLSC Saguenay-Nord	M. Carroll Malenfant
CLSC des Grands-Bois	M. René Ricard
CLSC des Chutes	M. Rodrigue Gagnon
CLSC Le Norois	M. Jacques Lévesque
CLSC du Fjord	M. Armand Demers
CLSC des Coteaux	Mme Danièle Riverin coordonnatrice
CLSC de la Jonquière	Michel Côté, coordonnateur
District d'Arvida	À venir

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX

Centre de services sociaux Saguenay - Lac St-Jean Chibougamau - Chapais	M. Louis-Philippe Thibault

LES ÉTATS FINANCIERS

LES ÉTATS FINANCIERS
1985-86

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1986

FONDS	Solde du fonds au 31 mars 1985	Revenus	Déboursés	Solde du fonds au 31 mars 1986
Fonds d'exploitation activités principales	70 515$	1 956 912$	1 905 238$	122 189 $
Fonds d'exploitation autres activités	444 909	732 889	382 475	795 323
Fonds des activités autofinancées	2 413	196 014	210 763	(12 336)
Fonds gérés	1 134 537	31 905 332	31 906 925	(1 132 944)
TOTAL	**1 652 374$**	**34 791 147$**	**34 405 401$**	**2 038 120$**

Vous trouverez, ci-après, un extrait des états financiers du Conseil régional de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac St-Jean tiré du formulaire AS-475, lesquels états ont été vérifiés par la firme comptable Charette, Fortier, Hawey / Touche Ross.

Tableau I
Etat des revenus et dépenses du fonds d'exploitation, Activités principales et autres activités

Tableau II
Etat des revenus et dépenses du fonds d'exploitation des autres activités

Tableau III
Bilan du fonds d'exploitation

Tableau IV
Bilan du fonds des immobilisations

Tableau V
Etat des revenus et dépenses du fonds des activités autofinancées

Tableau VI
Bilan du fonds des activités autofinancées

Tableau VII
Bilan du fonds d'immobilisations des activités autofinancées

Tableau VIII
Sommaire des bilans gérés par le Conseil régional

TABLEAU I

FONDS D'EXPLOITATION

at des revenus et dépenses -
ercice terminé le 31 mars 1986

	ACTIVITÉS PRINCIPALES	AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
REVENUS			
Subventions régulières	1 409 980$	51 200$	1 461 180$
Subventions spéciales	498 181	669 954	1 168 135
Intérêts	47 117	2 597	49 714
Autres revenus	1 634	9 138	10 772
Total des revenus	**1 956 912$**	**732 889$**	**2 689 801$**
DÉPENSES			
Salaires	886 867$	68 063$	954 930$
Avantages sociaux	55 687	4 884	60 571
Frais de déplacements	86 311	15 200	101 511
Achat de services	281 729	47 193	328 922
Communications	85 144	40 659	125 803
Loyer	132 997	2 662	135 659
Fournitures et matériel	43 079	4 600	47 679
Immobilisations et équipements	125 243		125 243
Transferts	208 181	199 214	407 395
Autres dépenses			
Total des dépenses	**1 905 238$**	**382 475$**	**2 287 713$**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**51 674$**	**350 414$**	**402 088$**

TABLEAU II

FONDS D'EXPLOITATION

État des revenus et dépenses des autres activités-
exercice terminé le 31 mars 1986

	Gestion du programme des travaux communautaires	Formation	Alourdissement des clientèles	Emplois été étudiants	Médecins en région éloignée	Ressources alternatives en santé mentale	TOTAL
REVENUS							
Subventions régulières		51 200$					51 200$
Subventions spéciales	55 000$	1 475	117 362$	20 715$	60 500$	414 902$	669 954
Intérêts		2 597					2 597
Autres revenus		9 138					9 138
Total des revenus	**55 000$**	**64 410$**	**117 362$**	**20 715$**	**60 500$**	**414 902$**	**732 889$**
DÉPENSES							
Salaires	46 589$	19 514$		1 960$			68 063$
Avantages sociaux	3 248	1 485		151			4 884
Frais de déplacement	1 900	3 751		1 179	8 370$		15 200
Achat de services	1 578	43 107	1 008$		1 500		47 193
Communications	688	741			39 230		40 659
Loyer	2 662				799		2 662
Fournitures et matériel	574	3 227					4 600
Immobilisations et équipements							
Transferts			60 547	17 425		121 242	199 214
Autres dépenses							
Total des dépenses	**57 239$**	**71 825$**	**61 555$**	**20 715$**	**49 899$**	**121 242$**	**382 475**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(2 239)$**	**(7 415)$**	**55 807$**		**10 601$**	**293 660$**	**350 414**

TABLEAU III

FONDS D'EXPLOITATION

Bilan au 31 mars 1986

	1985-86	1984-85
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	641 050$	143 641$
Dépôts à terme		
Comptes à recevoir	1 819	5 888
Subventions à recevoir	448 654	486 961
Frais payés d'avance	7 047	
Avances au fonds	42 925	28 432
Avances salaires		400
Avances frais de déplacement	1 150	200
Total	**1 142 645$**	**665 522$**
PASSIF À COURT TERME		
Comptes et frais courus à payer	150 172	38 841
Avances de fonds	74 961	111 257
Sous-total	**225 133$**	**150 098$**
SOLDE DU FONDS		
Opérations courantes	122 189	70 515
Gestion des programmes des travaux communautaires	(5 257)	(3 018)
Formation	15 512	22 927
Alourdissement des clientèles	55 807	
Médecins en région éloignée	70 601	60 000
Ressources alternatives en santé mentale	658 660	365 000
Sous-total	**917 512$**	**515 424$**
TOTAL	**1 142 645$**	**665 522$**

TABLEAU IV

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Bilan au 31 mars 1986

	1985-86	1984-85
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse		
Dû par le fonds d'exploitation	74 961$	60 000$
Sous-total	**74 961$**	**60 000$**
Immobilisation au coût mobilier et équipement	363 971	253 846
Améliorations locatives		
Bâtisse	48 696	48 696
Sous-total	**412 667$**	**302 542$**
TOTAL	**487 628$**	**362 542$**
PASSIF À LONG TERME		
Découverts de banque		
Emprunts de banque		
Comptes à payer		
Sous-total		
Solde du fonds	**487 628$**	**362 542$**
TOTAL	**487 628$**	**362 542$**

TABLEAU V

ONDS DES ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES

t des revenus et dépenses -
ercice terminé le 31 mars 1986

ACHATS ET SERVICES EN COMMUN	1985-86	1984-85
REVENUS		
Contributions des établissements	192 063$	177 387$
Intérêts	3 951	3 913
Autres revenus		
Total des revenus	**196 014$**	**181 300$**
DÉPENSES		
Salaires	128 657	113 665
Avantages sociaux	8 795	7 621
Frais de déplacement	18 883	18 900
Achat de services	9 755	11 729
Communications	7 543	7 984
Loyer	19 337	8 253
Fournitures et matériel	9 238	15 934
Immobilisations et équipements	8 555	1 164
Total des dépenses	**210 763$**	**185 250$**
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(14 749)$**	**(3 950)$**

TABLEAU VI

FONDS DES ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES

Bilan au 31 mars 1986

ACHATS ET SERVICES EN COMMUN	1985-86	1984-85
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	496$	342 568$
Dépôts à terme		
Comptes à recevoir	7 025	
Total	**7 521$**	**342 568$**
PASSIF À COURT TERME		
Découverts de banque	4 002	
Emprunts de banque		
Comptes et frais courus à payer	2 000	311 738
Dû au fonds d'exploitation du CRSSS	13 855	22 280
Dû au fonds d'exploitation - équipements		6 137
Sous-total	**19 857$**	**340 155$**
SOLDE DU FONDS		
Achats et services en commun	(12 336)	2 413
Sous-total	**(12 336)$**	**2 413$**
TOTAL	**7 521$**	**342 568$**

TABLEAU VII

FONDS D'IMMOBILISATIONS DES ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES

Bilan au 31 mars 1986

ACHATS ET SERVICES EN COMMUN	1985-86	1984-85
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse		
Dépôts à terme		
Comptes à recevoir		
Sous-total		
Immobilisations au coût mobilier et équipements	57 142$	48 587$
Sous-total	**57 142**	**48 587**
TOTAL	**57 142**	**48 587**
PASSIF À LONG TERME		
Découverts de banque		
Emprunts de banque		
Comptes à payer		
Sous-total		
Solde du fonds	**57 142**	**48 587**
TOTAL	**57 142$**	**48 587$**

TABLEAU VIII

FONDS GÉRÉS PAR LE CONSEIL RÉGIONAL

Sommaire des bilans au 31 mars 1986

	Fonds des immobilisations des C.A., CLSC-CSS	Fonds des équipements des C.A., CLSC et du CSS	Fonds des immobilisations des C.H.	Fonds des locations d'espaces	Fonds des subventions [illegible] services ambulancier
ACTIF					
Encaisse	829 373$	412 259$	1 080 395$	276 551$	129 163
Comptes et/ou subvention à recevoir		84 360	12 830	25 000	45 425
Dû par un fonds		127			
TOTAL	**829 373**	**496 746**	**1 093 225**	**301 551**	**174 588**
PASSIF					
Découvert bancaire					
Comptes à payer					61 707
Projets autorisés à payer	770 099	423 602	1 116 403	150 230	
Dû à un fonds	127			8 246	
Sous-total	**770 226**	**423 602**	**1 116 403**	**158 476**	**61 707**
Solde du fonds					
SOLDE AU DÉBUT	**(8 305)**	**77 425**	**347 093**	**255 338**	**72 275**
AUGMENTATION					
Subventions du MSSS	583 800	687 900	2 257 988	1 543 649	758 501
Intérêts gagnés	71 575	34 010	45 919	41 104	13 465
Autres			17 924		
Sous-total	**647 070**	**799 335**	**2 668 924**	**1 840 091**	**844 241**
DIMINUTIONS					
Projets autorisés	587 923	726 191	1 770 608	1 697 016	
Subventions			921 494		729 162
Autres					2 198
Sous-total	**587 923**	**726 191**	**2 692 102**	**1 697 016**	**731 360**
SOLDE À LA FIN	**59 147**	**73 144**	**(23 178)**	**143 075**	**112 881**
TOTAL	**829 373$**	**496 746$**	**1 093 225$**	**301 551$**	**174 588$**

Fonds des services en CLSC	Fonds des travaux communautaires	Fonds de subventions aux organismes bénévoles	Fonds des services dentaires préventifs	Fonds du programme des services de réadaptation	Fonds de la marge de manoeuvre	Fonds des projets en santé communautaire	Fonds du programme des mesures incitatives	TOTAL
465 981$	75 478$	145 660$			30 960$	277 811$	109 897$	3 833 528$
52 773				922 411	339 350			1 482 149
8 246								8 373
527 000	**75 478**	**145 660**		**922 411**	**370 310**	**277 811**	**109 897**	**5 324 050**
				768 153				768 153
43 164		141 810		31 584				278 265
					344 873	257 037	45 000	3 107 244
24 334				4 737				37 444
67 498		**141 810**		**804 474**	**344 873**	**257 037**	**45 000**	**4 191 106**
119 587	**141 413**	**547**	**23 189**	**80 863**	**25 112**			**1 134 537**
7 008 420	409 430	451 098		16 990 261	339 350	174 171	333 500	31 538 068
49 586	11 546	3 303	1 076	47 147	5 848	20 774	3 897	349 250
90								18 014
7 177 683	**562 389**	**454 948**	**24 265**	**17 118 271**	**370 310**	**194 945**	**337 397**	**33 039 869**
	486 911		3 442		344 873	174 171		5 791 135
6 693 409		451 098	20 823	16 990 259			272 500	26 078 745
24 772				10 075				37 045
6 718 181	**486 911**	**451 098**	**24 265**	**17 000 334**	**344 873**	**174 171**	**272 500**	**31 906 925**
459 502	**75 478**	**3 850**		**117 937**	**25 437**	**20 774**	**64 897**	**1 132 944**
527 000$	**75 478$**	**145 660$**		**922 411$**	**370 310$**	**277 811$**	**109 897$**	**5 324 050$**